

# 1. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019.

## 1.1. OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de l'ATDA-BDC ( l'«Agence » ) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ATDA-BDC à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prescrites par l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) et le Système Comptable de l'OHADA (SYSCOHADA).

## 1.2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers annuels** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'ATDA-BDC conformément au Code d'éthique et de déontologie des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECCA-Bénin) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Cotonou, le 20 Avril 2020

**HOUSSOU Romain Expédit**  
*Expert Comptable Diplômé*  
Inscrit à l'OECCA - Bénin  
sous le N° 041 - EC  
Commissaire aux Comptes

*Mirakorh Consulting Gmbh*  
Cabinet d'Expertise Comptable  
(A. C. C.)  
L'Associé Gérant